

## **Enseignement à distance lors des journées de grève**

### **Une pratique illégale et empreinte de mépris, dénonce la FSE-CSQ**

Québec, le 19 mai 2021. – La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) dénonce les centres de services scolaires qui ont décidé de basculer en enseignement à distance aujourd'hui, une pratique par ailleurs illégale, pour faire face à une grève de professionnelles et professionnels de l'éducation qui, elle, est pourtant parfaitement légale.

« Les centres de services scolaires utilisent cette forme d'enseignement, prévue seulement dans les décrets en lien avec la pandémie, pour imposer des pratiques illégales, question de se simplifier la vie plutôt que de contribuer à faire avancer les négociations. Clairement, les centres de services scolaires se positionnent au service du gouvernement plutôt qu'au service de l'amélioration des conditions de travail et d'apprentissage des élèves. C'est déplorable! », a fait savoir Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ.

En plus d'être une atteinte au droit de grève des collègues professionnels, cette décision tente de créer de la division dans les milieux et entraîne une surcharge de travail pour le personnel enseignant qui doit une fois de plus refaire sa planification et s'adapter à un contexte qui change continuellement.

La FSE-CSQ dénonce également le silence complice du ministère de l'Éducation, qui ne rate aucune occasion pour tenter de redorer son image, même au mépris du personnel de l'éducation.

Rappelons que la FSE-CSQ a contesté cette pratique par grief et qu'un arbitrage est en cours afin de faire confirmer le caractère illégal du basculement en enseignement à distance en toute occasion, alors qu'elle considère qu'il n'est permis que pour des raisons de santé publique. Une décision devrait être rendue d'ici la fin de l'année scolaire.

### **Profil**

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) regroupe 34 syndicats représentant plus de 65 000 enseignantes et enseignants de centres de services scolaires et de commissions scolaires de partout au Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

**Source**

Sylvie Lemieux, attachée de presse de la FSE-CSQ  
418 563-7193  
lemieux.sylvie@fse.lacsq.org